



## Compétitivité reste l'objectif de la Fédération grâce à sa nouvelle marque professionnelle

1. *La marque professionnelle est lancée afin de proposer à la viticulture française des plants qui répondent aux défis techniques, environnementaux et sociétaux de demain*
2. *Compétitivité économique*
3. *Compétitivité technique et environnementale*
4. *Compétitivité règlementaire*
5. *Les actualités 2018*
6. *Rappel sur la marque professionnelle*

### COMPÉTITIVITÉ EST LE MAÎTRE-MOT DU 16<sup>ème</sup> CONGRÈS 2018 DE BEAUNE

Le président David Amblevert rappelle devant 250 congressistes que « *la recherche de compétitivité reste notre ADN fédéral et guide sans cesse le sens de nos actions. Nous souhaitons rappeler nos exigences en termes de traçabilité et de qualité sanitaire de notre matériel, avec l'engagement et les moyens investis* ».

#### **1 Compétitivité renforcée : la marque professionnelle !** →→→ Voir page 3 « Rappel sur la création... »

La Fédération travaille depuis plus d'un an sur cette marque collective d'ambition nationale qui s'inscrit dans l'axe 2 du plan national de dépérissement du vignoble : « ***cet outil à la portée des pépinières de toutes tailles vient renforcer la confiance de la viticulture*** ». Elle invite les adhérents à profiter de ce relais et inciter les viticulteurs à commander des plants sous marque. Le soutien de la viticulture est confirmé pour la marque collective : après une enquête menée l'été 2018 auprès d'une centaine de viticulteurs, 87 % d'entre eux considèrent la traçabilité très importante et indispensable et 75 % sont sensibles à l'origine France.

→ D'après Pierre-Marie Guillaume président du syndicat des pépiniéristes Centre Est, la marque signe l'amélioration continue de la qualité, un ajout de critères de sécurité pour la viticulture. L'excellence est contrôlée à travers un procédé technique sans failles.

→ Giovanni Varelli, le président du syndicat du Vaucluse, présente l'association de gestion de La Marque Collective de la Pépinière Viticole Française, Almcpvf, Loi 1901, dont les statuts ont été déposés le 22 octobre et dont il assure la présidence. 9 présidents des syndicats régionaux constituent le conseil d'administration ainsi que 4 viticulteurs et les 2 sélectionneurs.

→ Marie-Catherine Dufour, IFV et chargée de mission FFPV pour la marque, précise que « ***c'est une vraie révolution, c'est la première fois en France qu'une association rassemble pépiniéristes et viticulteurs*** ». Elle présente le modèle économique évolutif : une marque fonctionne si elle a des moyens, passant par une adhésion massive dès 2019 des pépiniéristes, producteurs bois, négociants avec un objectif de 240 adhérents en 2019, à minima 30 % de la production doit être sous marque dès la première année.

2019 sera l'année de rayonnement de la marque pour la faire connaître (via les salons, les réseaux sociaux, la mise à disposition d'outils de communication, flyers, kakémonos, ainsi qu'éventuellement une journée durant laquelle les pépiniéristes ouvriront tous leurs portes, la mise en place de formations, ...) pour une montée en puissance avec **les premiers plants en 2020**. Le cahier des charges est présenté au congrès et le site internet [lmcpvf](http://lmcpvf) est ouvert.

Lors de l'Assemblée générale, David Amblevert remercie pour leur présence et leur soutien FranceAgrimer (Christelle Avelin, directrice générale), le Président du CNIV Jean Marie Barillere, le directeur général de l'IFV Jean Pierre Vanruyskensvelde, la région Bourgogne Franche-Comté (Sophie Fonquernie, vice-présidente, et Huguette Thien-Aubert, représentant le Mibnistrre de l'agriculture, directrice adjointe DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et Bernard Artigue, vice-président APCA et IFV, lequel confirme : « *bravo pour avoir porté cette marque ! la chambre d'Agriculture et les pépiniéristes, c'est une vieille histoire, la continuité depuis les années 60* ».



*Le bureau de la marque professionnelle :*

*David Amblevert, vice-président*

*Giovanni Varelli, président*

*Christophe Raucaz, secrétaire*

*Jean-Michel Dumont, trésorier*

## **2 Compétitivité économique**

La FFPV se félicite de la relation que les syndicats régionaux entretiennent avec leurs **collectivités territoriales qui soutiennent les plans de compétitivité** démarrés il y a 5 ans, aboutissant à plus de 6 millions d'euros d'investissements avec un accompagnement des conseils régionaux à hauteur de 1 250 000 euros.

Elle demande le maintien du dispositif TO/DE « *sans quoi le coût de production d'un plant va considérablement augmenter avec 5 millions d'€ de charges en plus !* ».

## **3 Compétitivité technique et environnementale**

Le sujet est d'actualité car les plants de **4 variétés résistantes INRA RESDUR 1**, implantées en quantité conséquente en 2015 sur le site de l'Espiguette (Floréal, Voltis, Vidoc et Artaban), seront disponibles en certifié à partir de 2020; elles répondent à la demande importante dans certains vignobles. Des groupes de travail ont été mis en place, les RESDUR 2 sont prévues pour 2021 et 40 variétés sont à l'étude pour 2024.

Le catalogue est d'une richesse exceptionnelle avec plus de 1 200 clones aujourd'hui, 93 % des plants sont issus de sélection clonale, **c'est une sécurité sanitaire pour la viticulture**, les quantités de plants RESDUR seront limitées au début. L'objectif, rappelé par Pierre-Denis Tourette, secrétaire général, est de « *garder une égalité de distribution entre les différents bassins viticoles* ».

La **réduction de l'usage des herbicides et la gestion des déchets** restent aussi des enjeux majeurs face au réchauffement climatique.

Enfin, Michel Bernard, IFV, fait un point sur la situation sanitaire en Europe, précisant pour **Xylella Fastidiosa** qu'à

*Le président David Amblevert, de g à d : Sophie Fonquernie, Jean Pierre Vanruyskensvelde, Pierre-Marie Guillaume, Christine Avelin, Pierre Denis Tourette.*

ce jour, la sous-espèce multiplex (retrouvée en Corse) n'a jamais été observée sur la vigne. Le traitement à l'eau chaude (50°C, 45 mn) s'est montré efficace sur la bactérie.

## **4 Compétitivité réglementaire**

Jacques Grosman, expert vigne DGAL (Direction générale de l'alimentation), résume **l'évolution du règlement communautaire de la santé des végétaux**: la responsabilisation des professionnels est de plus en plus importante, ils devront être reconnus opérateurs autorisés et pourront être amenés à délivrer eux-mêmes les **passesports phytosanitaires** qui devront être conformes au format normalisé pour toute l'Union Européenne à compter du 14/12/2019.

Il rappelle que le **combat pour l'abaissement du couple degrés / température** est toujours en cours.

La Fédération se satisfait de la suppression du **bulletin de transport**, document « collector », **au profit d'un document de fin de livraison** qui pourra être la facture.

Le président exprime à Christelle Avelin, directrice générale FAM, la nécessité que FranceAgrimer reste en mesure de maintenir le contrôle et la certification des bois et plants : « *la mission bois et plants est la clef de voûte de l'excellence viticole française* », la traçabilité a en effet évolué au fil des ans, elle est capitale mais ne doit pas prédominer sur les **contrôles terrain**, pour « *maintenir l'excellence sanitaire, au moment du lancement de la marque collective et de la suppression de la taxe sur la redevance au contrôle* ».

## 5 Les actualités, les différents points présentés

\* **La reconnaissance internationale !** D'après Miguel Mercier, responsable de la commission export de la FFPV et président adjoint, « depuis 3 ans, la tendance s'est inversée, il y a une plus grande reconnaissance à l'étranger de la qualité sanitaire ». Les pépiniéristes français ont gagné de nouveaux pays (Argentine, Russie et une ouverture récente à l'Ouzbékistan, un travail est en cours sur le Japon et le Maroc).

\* Léonor Hugot, chargée de mission Bois et Plants de Vigne FranceAgrimer, expose les deniers chiffres, qui montrent que la pépinière française est leader mondial avec 232 millions de plants greffés en 2018 ; le nombre de professionnels inscrits au contrôle des bois et plants de vigne reste stable (968) dont 562 producteurs de plants (562) et l'inscription d'un nouvel établissement de sélection – le parc de vignes-mères a évolué, atteignant 3 764 ha de VM inscrites en 2018.

\* **Les maladies émergentes** – Laurent Audeguin, IFV Grau-du-Roi introduit la maladie du Pinot gris, virus présent en Europe dont les symptômes s'apparentent à l'acariose.

\* **Un plant de vigne indemne de champignons est difficilement réaliste**, selon Olivier Yobregat, IFV, ingénieur agronome Montpellier Sup Agro. Il rappelle

qu'il existe 133 espèces de champignons appartenant à 34 genres différents, dont la présence et la propagation sont impliquées dans les maladies du bois en pépinière. Plusieurs techniques envisagées se sont montrées non réalistes aujourd'hui en masse, le traitement à l'eau chaude agit uniquement sur certains champignons (ceux qui causent la maladie du pied noir *Ilionectria* et autres agents) et les méthodes d'analyse génétique moderne récentes ont seulement constaté l'effet ponctuel, relatif, partiel et insuffisant des désinfectants.

- Didier Josso, délégué à la filière viticole et cidricole de **FranceAgriMer présente le programme d'aide** de 280,5 millions d'euros, reconduit pour 2019 et 2020 ; le nouveau budget 2019-2023 vient d'être approuvé fin septembre et une nouvelle politique agricole commune 2021-2027 est en cours de discussion.

810 850 ha de vignes recensés au 31/07/18 autorisant 1 % soit 8 108 ha de nouvelles plantations pour 2019.

La restructuration du vignoble se poursuit avec une nouvelle génération de plans collectifs de 3 ans 2019-2021.

## 6 Rappel sur la création d'une marque professionnelle soutenue par la viticulture

L'implication dans le Plan National de Dépérissement du vignoble est concrétisée par une feuille de route de la pépinière viticole française en 6 axes, ébauchée en 2016 ; des réponses concrètes sont apportées : David Amblevert annonçait au 15<sup>e</sup> Congrès annuel, du 24 au 26 octobre 2017 à Carcassonne, **la création d'une marque collective du matériel végétal français** basée sous 3 critères :

- une sélection française ;
- des vignes mères de greffons et vignes mères de porte-greffes cultivées en France ;
- des greffages, pépinières plein champ et cultures hors sol produits en France.

**Les objectifs de la marque collective :**

- Valoriser l'engagement sanitaire de la pépinière française.
- Renforcer la traçabilité.
- Sécuriser la viticulture en garantissant les process de production.
- Accroître la prospection des vignes mères et des pépinières à l'encontre des maladies connues et émergentes.
- Valoriser le plant de vigne français, mondialement reconnu, notamment grâce à la marque ENTAV-INRA® qui valorise l'innovation française en termes de création et de sélection du matériel végétal.

Les contacts pour la marque collective :

- \* Giovanni Varelli, président
- \* Christophe Raucaz : secrétaire
- \* David Amblevert, vice-président : david.amblevert@ffpv.fr
- Jean-Michel Dumont : trésorier
- \* Marie-Catherine Dufour : marie-catherine.dufour@vignevin.com

---

**EN BREF : la pépinière viticole française est la première au monde** : elle représente à elle seule près de 40 % de l'offre européenne, avec 232 millions de plants mis en œuvre en 2018. La pépinière viticole est réactive pour répondre aux besoins viticoles : les plantations de vignes mères sont en croissance, 3 764 ha : 2 259 ha de vignes mères de porte-greffe et 1 504 ha de vignes mères de greffons

[cliquez ici](#) pour le dossier de présentation - [FFPV@FFPV20](mailto:FFPV@FFPV20) [www.ffpv.fr](http://www.ffpv.fr)

**Président** : David Amblevert - 05 57 40 07 13 – david.amblevert@ffpv.fr

**Secrétaire général** : Pierre-Denis Tourette - 04 75 37 71 03 - pierre-denis.tourette@ffpv.fr

Relations Presse Paris : VINCONNEXION - 01 39 12 28 02 - michelepiron@vinconnexion.com – [www.vinconnexion.com](http://www.vinconnexion.com)